

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 10 septembre à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Meagan Reid, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2018-308 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 10 septembre 2018. Il est 19 h.

21 personnes sont présentes dans la salle.

ADOPTÉ

2018-309 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

ADOPTÉ

La mairesse présente les quatre athlètes de East Angus qui ont participé aux Jeux du Québec 2018. Elle les invite à signer le livre d'or de la Ville.

2018-310 FÉLICITATIONS – FELICIA DAVID – JEUX DU QUÉBEC

Il est unanimement résolu

Que des félicitations soient transmises à Félicia David pour avoir représenté la Ville en athlétisme dans les épreuves de Javelot et le saut à la perche aux Jeux du Québec 2018.

ADOPTÉ

2018-311 FÉLICITATIONS – JULIEN LAFOND – JEUX DU QUÉBEC

Il est unanimement résolu

Que des félicitations soient transmises à Julien Lafond pour avoir représenté la Villes en athlétisme dans l'épreuve de javelot aux Jeux du Québec 2018.

ADOPTÉ

2018-312 FÉLICITATIONS – ROSALIE BOUCHARD – JEUX DU QUÉBEC

Il est unanimement résolu

Que des félicitations soient transmises à Rosalie Bouchard pour avoir représenté la Villes en cyclisme sur route et en triathlon aux Jeux du Québec 2018. **ADOPTÉ**

2018-313 FÉLICITATIONS – GABRIEL ROY – JEUX DU QUÉBEC

Il est unanimement résolu

Que des félicitations soient transmises à Gabriel Roy pour avoir représenté la Villes en soccer aux Jeux du Québec 2018.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Aucune question.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE JUILLET ET AOUT 2018

- | | | |
|----|-------|--|
| 1 | FB.20 | COOP d'initiation à l'entrepreneuriat collectif
<i>Remerciements</i> |
| 2 | FD.60 | Les Jeux du Québec Estrie
<i>Soutien aux athlètes</i> |
| 3 | EE | Canton de Westbury
<i>Résolution 2018-142, chemins mitoyens</i> |
| 4 | FB.20 | Ville de Scotstown
<i>Résolution 2018-05-185, Mise en place d'activités de formation</i> |
| 5 | BH.30 | Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
<i>Mise à niveau de la salle communautaire des Chevaliers</i> |
| 6 | AE.20 | Régie intermunicipale d'incendie de la région de East Angus
<i>Édition du calendrier</i> |
| 7 | FB.40 | Chambre de commerce du Haut-Saint-François
<i>Souper fruit de mer</i> |
| 8 | FD.60 | Moisson Haut-Saint-François
<i>Demande de subventions</i> |
| 9 | FB.40 | Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
<i>Invitation au congrès de l'association québécoise d'urbanisme</i> |
| 10 | FD.60 | Club Amitié FADOQ East Angus Inc
<i>Demande de subventions</i> |

2018-314 CORRESPONDANCES DE JUILLET ET AOUT 2018

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les correspondances du mois de juillet et août 2018 soient reçues.

ADOPTÉ

2018-315 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 juillet 2018, ainsi que la séance extraordinaire du 14 août 2018, soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

ADOPTÉ

2018-316 AVENANT - ASSURANCES

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la MMQ soit autorisée à procéder à la mise à jour des montants d'assurance pour chacun des emplacements selon le tableau excel «Proposition d'assurance des municipalités» transmis le 14 décembre 2017.

ADOPTÉ

2018-317 FERMETURE DE CHEMIN – RANG 1 OUEST

ATTENDU qu'en vertu de l'article 66 de la *Loi sur les compétences municipales*, la municipalité a compétence en matière de voirie sur les voies publiques.

ATTENDU que la parcelle de chemin à être cédé n'est d'aucune utilité pour la Ville de East Angus.

ATTENDU que la municipalité de Westbury a procédé à la fermeture et à la cession de sa partie mitoyenne du chemin du rang 1 ouest.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus procède à l'abolition et à la fermeture d'une partie du chemin rang 1 ouest (lot 4183077 du cadastre du Québec) désigné comme suit : partant d'un point situé au coin nord-ouest du lot 4182355, de là vers l'est sur une distance d'environ 103.14 m. jusqu'à la rivière Eaton, de là dans une direction sud sur une longueur d'environ 6.19 m., de là vers l'ouest sur une distance d'environ 103.19 m., de là vers le sud sur une distance d'environ 6.19 m. jusqu'au point de départ.

La Ville cède cette partie du rang 1 ouest à titre gratuit à Ginette Chénard et Alain Leroux. Que tous les coûts reliés à la cession de terrain soient assumés par Ginette Chénard et Alain Leroux. Que son Honneur la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents pertinents à la cession à titre gratuit de l'emprise du chemin aboli par la présente résolution.

ADOPTÉ

2018-318 CONCESSION – CANTINE ARÉNA

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la mairesse, Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la ville le contrat de concession de la cantine de l'aréna avec Madame Catherine Brodeur Blouin et Bruno Blouin.

ADOPTÉ

**2018-319 RÉSOLUTION CONFIRMANT LE RECOURS AUX SERVICES
PROFESSIONNELS DE MONTY SYLVESTRE,
CONSEILLERS JURIDIQUES INC.**

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Il est résolu d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

ADOPTÉ

2018-320 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois d'août au montant de 532 738.99 \$ ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois d'août au montant de 135 850.73 \$, soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ

2018-321 AIDE FINANCIÈRE – PAROISSE ST-LOUIS DE FRANCE

CONSIDÉRANT l'aide financière demandée par le comité de financement de la Paroisse St-Louis-De-France afin de compléter les travaux de réfection de l'église.

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.
QUE la Ville s'engage à verser une somme de 5 000\$ annuellement pendant cinq ans (2018-2022) à la paroisse St-Louis-De-France.

ADOPTÉ

**2018-322 EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DES
BACS BRUNS**

CONSIDÉRANT que le fonds de roulement est utilisé afin de financer des travaux d'immobilisation ou d'achat de bien capitalisable;

CONSIDÉRANT que la Ville a fait l'achat de bacs bruns pour la collecte de matières putrescibles.

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la somme de 81 845 \$ soit payée à même le fonds de roulement.

QUE le remboursement soit effectué sur une période de cinq ans, à savoir :

1 ^{er} septembre 2019	16 369 \$
1 ^{er} septembre 2020	16 369 \$
1 ^{er} septembre 2021	16 369 \$
1 ^{er} septembre 2022	16 369 \$
1 ^{er} septembre 2023	16 369 \$

ADOPTÉ

**2018-323 FINANCEMENT TEMPORAIRE – TRAVAUX RÈGLEMENTS
D'EMPRUNT 741 ET 763**

CONSIDÉRANT que les travaux prévus aux règlements 741 et 763 sont en cours et que les dépenses ont été financées temporairement par le fonds d'administration;

CONSIDÉRANT que le financement permanent de ces travaux sera effectué le 27 novembre prochain ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'obtenir un financement temporaire de ces travaux afin d'assurer des liquidités suffisantes pour les opérations courantes ;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que le conseil autorise le dépôt d'une demande d'emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins du Nord du Haut-Saint-François pour l'émission d'un financement temporaire d'un maximum de 1 259 432 \$ représentant les montants autorisés du MAMOT pour le règlement # 741 (Part du Gouvernement provincial pour les travaux reliés à la TECQ) et le règlement # 763 (Réfection de la rue Warner entre les rues Angus sud et Horton).

Il est entendu que la mairesse Lyne Boulanger, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville les documents relatifs au financement temporaire.

ADOPTÉ

2018-324 DON - RICHARD BOISVERT

CONSIDÉRANT le don de 1 000 \$ reçu de monsieur Richard Boisvert.

CONSIDÉRANT que ce don est versé dans le but d'aider les familles démunies.

CONSIDÉRANT la mission de la Fondation Sports Loisirs qui est à l'effet d'aider les jeunes démunis à pratiquer des sports ou des activités culturelles.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville émette un reçu pour don de 1000 \$ à monsieur Richard Boisvert et que le 1000 \$ reçu soit versé à la Fondation Sports Loisirs.

ADOPTÉ

2018-325 PIIA – 274-276 WARNER

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 29 août 2018, a étudié la demande de permis de rénovation (changement de toiture) du 274-276 Warner;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation au propriétaire du bâtiment situé au 274-276 Warner.

ADOPTÉ

2018-326 PIIA – 13 ANGUS SUD

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 29 août 2018, a étudié la demande de permis de rénovation (remplacement des rampes de galeries existantes pour des rampes teintes avec main courante en bois et barreau en aluminium noir) du 13 Angus Sud;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation au propriétaire du bâtiment situé au 13 Angus Sud. **ADOPTÉ**

2018-327 PIIA – 223 BILODEAU

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 29 août 2018, a étudié la demande de permis de rénovation (changement de revêtement sur son bâtiment en canexel) du 223 Bilodeau;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation au propriétaire du bâtiment situé au 223 Bilodeau. **ADOPTÉ**

2018-328 PIIA – 236 BILODEAU

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 29 août 2018, a étudié la demande de permis de rénovation (revêtement en pierre vissé et vinyle en façade) du 236 Bilodeau;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation au propriétaire du bâtiment situé au 236 Bilodeau. **ADOPTÉ**

2018-329 PIIA – 56-58 ANGUS NORD

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 27 juin 2018, a étudié la demande de permis de rénovation (revêtement extérieur, portes de garage, portes et fenêtres et toiture en bardeau d'asphalte) du 56-58 Angus Nord;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation au propriétaire du bâtiment situé au 56-58 Angus Nord. **ADOPTÉ**

2018-330 ADJUDICATION DE CONTRAT – SCCELLEMENT DE FISSURES

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de scellement de fissures pour plusieurs rues à l'entreprise Permaroute, pour un montant de 12 013,24 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 9 août 2018. **ADOPTÉ**

2018-331 ADJUDICATION DE CONTRAT – RÉPARATION DU PRINOTH

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de réparation du véhicule PrinOTH à l'entreprise Équipements Plannord, pour un montant de 15 310.83 \$, incluant les taxes, conformément au document daté du 10 août 2018. **ADOPTÉ**

2018-332 ADJUDICATION DE CONTRAT – JOINTS D'EXPANSION – PONT TASCHEREAU

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de fourniture de joints d'expansion pour le remplacement de la conduite du pont Taschereau à l'entreprise DMValve, pour un montant de 8 927,81 \$, incluant les taxes, conformément au document daté du 4 septembre 2018. **ADOPTÉ**

2018-333 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – OPÉRATIONS DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur général, David Fournier ainsi que secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour les opérations de la station d'épuration des eaux. **ADOPTÉ**

2018-334 NON-CONFORMITÉ – MG-20 ET MG-56 – TRAVAUX RUE WARNER

Considérant que les essais granulométriques des matériaux de chaussée MG-20 et MG-56 de la rue Warner sont non-conformes ;

Considérant la recommandation de l'ingénieur Nicolas Leblanc de la firme St-Georges, structures et civils dans son courriel du 7 septembre 2018;

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville accepte la recommandation de monsieur Leblanc à l'effet de ne pas remplacer le MG-20 et le MG-56 et d'appliquer une pénalité pour les travaux.

ADOPTÉ

2018-335 MISE À PIED – ISABELLE GAGNON

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE madame Isabelle Gagnon soit mise à pied en date du 21 septembre 2018.

ADOPTÉ

2018-336 MISE À PIED – RICHARD THÉRIAULT

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE monsieur Richard Thériault soit mis à pied en date du 21 septembre 2018.

ADOPTÉ

2018-337 TOURNOIS DE GOLF – CLASSIQUE PUTTER BERNIER ET VIRAGE SANTÉ MENTALE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville achète deux quatuors de golf au coût de 500 \$ chacun pour le tournoi de golf «Putter Bernier».

QUE la Ville achète 1 quatuor de golf au coût de 360 \$ (golf et souper), pour le tournoi de golf Virage Santé Mentale.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2018-338 DON – TOURNOI «EARLY BIRDS»

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville verse un don de 50 \$ au tournoi de golf des «Early birds» dont les profits sont versés directement au Club de golf de East Angus.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2018-339 DON – PARTICIPANTS - JEUX DU QUÉBEC

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville verse un don de 50 \$ à Félicia David, 50 \$ à Julien Lafond, 50 \$ à Rosalie Bouchard et 50 \$ à Gabriel Roy dans le cadre de leur participation aux Jeux du Québec..

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2018-340 DON – FADOQ

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville verse un don de 50 \$ pour chacune des trois équipes du Club amitié de East Angus qui seront au tournoi de la FADOQ de St-Jérôme.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2018-341 FÉLICITATIONS – LYNE BERNIER – TOURNOI PUTTER BERNIER

Il est unanimement résolu

Que des félicitations soient transmises à Lyne Bernier, organisatrice du tournoi Putter Bernier pour l'excellent travail effectué encore cette année pour l'édition 2018 du tournoi. **ADOPTÉ**

2018-342 ADOPTION RÈGLEMENT 765 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 678 – ACCORDANT UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE PROGRAMME DE REVITALISATION ET DE RÉNOVATION DES FAÇADES DE CENTRE-VILLE DE EAST ANGUS

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 765 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 678 – accordant une aide financière dans le cadre d'un programme de revitalisation et de rénovation des façades de centre-ville de East Angus » soit adopté. **ADOPTÉ**

2018-343 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 768 – DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 252 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 252 000 \$ POUR L'ACQUISITION ET LA RÉFECTION D'UN BÂTIMENT POUR EN FAIRE UN GARAGE MUNICIPAL

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 768 intitulé « Règlement 768 – Décrétant une dépense de 1 252 000 \$ et un emprunt de 1 252 000 \$ pour l'acquisition et la réfection d'un bâtiment pour en faire un garage municipal » sera présenté pour adoption.

ADOPTÉ

**2018-344 ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 768 – DÉCRÉTANT
UNE DÉPENSE DE 1 252 000 \$ ET UN EMPRUNT DE
1 252 000 \$ POUR L'ACQUISITION ET LA RÉFECTION
D'UN BÂTIMENT POUR EN FAIRE UN GARAGE
MUNICIPAL**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le projet de règlement numéro 768 intitulé « Règlement 768 – Décrétant une
dépense de 1 252 000 \$ et un emprunt de 1 252 000 \$ pour l'acquisition et la
réfection d'un bâtiment pour en faire un garage municipal » soit adopté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2018-345 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 50.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro	Nom
2018-316	Avenant assurances
2018-319	Résolution confirmant le recours aux services de Monty Sylvestre, conseiller juridiques, inc.
2018-320	Approbation des comptes
2018-321	Aide financière – Paroisse St-Louis-de-France
2018-322	Emprunt au fonds de roulement – Achat des bacs bruns
2018-330	Adjudication de contrat – scellement de fissures
2018-331	Adjudication de contrat – réparation du Prinoth
2018-332	Adjudication de contrat – joints d'expansion – Pont Taschereau
2018-337	Tournois de golf – Classique Putter Bernier et Virage Santé Mentale
2018-338	Don – Tournoi « Early Birds »
2018-339	Don – Participants - Jeux du Québec
2018-340	Don - FADOQ